

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE**  
de  
**THÉLIS-LA-COMBE**  
Arrondissement de Saint-Étienne  
Canton du Pilat

Procès Verbal  
Réunion du conseil municipal  
En séance publique  
Du 23 février 2018

**Présents :**

Arnaud Patrick, Berne Bernadette, Berne Francis, Fanget Régis, Gonon Bernard  
Oriol Thierry, Sabot Bernard, Seytre Antoine, Trouiller Franck

**Excusé :** Roseline Tourny, procuration à Antoine Seytre

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 31 janvier 2018 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Patrick Arnaud

**1- Auberge : délibération convention cession de matériel :**

Suite à la cessation d'activité de l'auberge communale, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer une convention par laquelle la commune, en accord avec le gérant, devient propriétaire du matériel de l'auberge en échange des sommes dues par le gérant. La remise des clefs est prévue le mardi 27 février.

**2- Choix de l'entreprise travaux d'isolation de la mairie :**

La commission bâtiment a étudié plusieurs devis pour procéder aux travaux d'isolation de la mairie et fait part de son choix au conseil. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le choix de l'entreprise VRAI pour l'isolation.

**3- Questions diverses :**

- Etrave chasse-neige et chaînes : L'étrave utilisée par le chasse-neige est en mauvais état, des devis ont été demandés pour son remplacement, le choix de l'offre la plus intéressante, à savoir l'entreprise VILLETON pour 14 573.10 € TTC est validé par le conseil. Une paire de chaînes à neige sera également achetée.
- Aménagement salle « du congélateur » : des devis ont été demandés pour l'achat de rayonnages pour la salle sous la salle communale. Un devis de 523,66€ TTC a été reçu pour 4m linéaires de rayonnages.
- Fibre optique : Des travaux sont en cours au Fayard Rond.
- Du mobilier (tables et chaises) a été récupéré gratuitement à St-Etienne, il permettra l'aménagement d'une salle de réunion.
- Des études sont en cours pour l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile, dans le cadre du programme de disparition des « zones blanches ». Ces études concernent l'emplacement du pylône émetteur.
- Adressage : l'entreprise SIGNATURE prévoit l'installation des plaques de voies dans le courant du mois de mars.

Séance levée à 20h00